



UCL  
Programme  
d'études  
2024 - 2025

## Approfondissement en sciences informatiques

### Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	

## APPSINF - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

L'approfondissement en sciences informatiques vous offre :

- un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en sciences informatiques ;
- d'étudier et approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure.

L'approfondissement en sciences informatiques permet aux étudiant-es du bachelier en sciences informatiques d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours d'informatique de la majeure et qui sont également différentes de celles abordées en master.

Ce programme ne permet donc pas d'anticiper des cours normalement présents au sein du master en sciences informatiques.

La plupart des activités proposées dans ce programme sont orientées vers l'informatique au service des besoins organisationnels des entreprises. Diverses thématiques sont abordées comme la place des systèmes d'information dans les entreprises, la gestion des projets en tenant compte des enjeux non techniques dans l'entreprise, l'interface entre l'homme et la machine, etc.

## APPSINF - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme vise à élargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences dans différents domaines disciplinaires en sciences informatiques et les mobiliser avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant des sciences informatiques, en vue de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Compl-disc.1. maîtriser les connaissances et compétences approfondies dans certains domaines disciplinaires afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master.

- Percevoir la place des systèmes d'information au sein des entreprises
  - décrire le fonctionnement d'un système d'information au sein des entreprises;
  - concevoir et développer un système d'information en justifiant ses choix en relation avec le fonctionnement d'une entreprise;
  - analyser et adapter un système d'information existant;

Compl.discpl.2. Développer une compréhension approfondie de systèmes complexes en système d'information.

- Développer une interface homme-machine de qualité qui corresponde aux attentes de l'utilisateur
  - décrire les enjeux de l'interaction entre homme et machine;
  - concevoir et développer une interface d'un logiciel en justifiant ses choix en relation avec les enjeux de l'interaction homme-machine;
  - analyser et adapter une interface existante pour qu'elle réponde mieux aux enjeux de l'interaction homme-machine
- Réaliser une analyse statistique de données
  - utiliser un logiciel dédié aux statistiques;
  - interpréter les résultats statistiques en fonction des données et du contexte de celle-ci.

Compl-discpl.3. Démontrer et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils relevant des sciences informatiques dans un projet en équipe (développer des compétences transversales)

- S'appuyer sur ses compétences non-techniques pour contribuer à l'avancement d'un projet informatique
  - faire une démonstration convaincante d'un logiciel;
  - présenter un produit de manière convaincante en s'appuyant sur un support multimédia;
  - travailler de manière efficace en petit groupe (4 informaticiens);
  - connaître les enjeux managériaux, humains et économiques de la gestion d'un projet informatique et maîtriser quelques outils et méthodes permettant de les gérer.

### PROGRAMME






#### Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Contenu:

## o Cours obligatoires

○ LINFO1212	Projet d'approfondissement en sciences informatiques	Eric Piette	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 	x	
○ LINFO1311	Interface homme-machine	Jean Vanderdonck	PS [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 	x	x
○ LINFO1210	Systèmes d'information et gestion de projets informatiques	Manuel Kolp	PS [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 	x	
○ LINFO1122	Méthodes de conception de programmes	Charles Pecheur	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 		x
○ LINFO1131	Concurrent programming concepts	Peter Van Roy	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits]  > Facilités pour suivre le cours en français		

## APPSINF - Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

---

L'approfondissement en sciences informatiques est accessible aux étudiant-es inscrit-es aux programmes de bachelier en sciences informatiques (organisés à Louvain-La-Neuve et Charleroi).

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

L'approfondissement en sciences informatiques est accessible aux étudiants inscrits aux deux bacheliers en sciences informatiques (Louvain-La-Neuve et Charleroi).

### PÉDAGOGIE

---

Les étudiants se voient proposer un programme basé notamment sur la "pédagogie active", ce qui les amène à prendre une part active dans la gestion de leur formation.

Des dispositifs pédagogiques variés sont mis en place dans les cours: cours magistraux, projets, séances d'exercices, travaux individuels et de groupe. Ces dispositifs placent les étudiants au centre de leurs apprentissages et visent à leur faire acquérir des compétences plus diversifiées et approfondies en informatique.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [le règlement des études et des examens](#)).

Une session d'examens est organisée au terme de chaque quadrimestre : en janvier, en juin et en septembre.

Les examens échoués en janvier ne peuvent être représentés qu'en septembre.

La plupart des enseignements comportent au moins une évaluation en cours de quadrimestre (évaluation continue).

Les évaluations sont écrites ou orales. Les modalités particulières d'évaluation pour tous les enseignements sont annoncées dès le début de chaque période de formation. En particulier, certains projets et travaux à réaliser en cours de quadrimestre ne pourront pas être refaits à une autre période.

Pour en savoir plus sur les modalités d'évaluation, l'étudiant est invité à consulter la fiche descriptive des activités.

*Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.*

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Cet approfondissement ne donne pas directement accès à un master.

Cependant, comme il est réservé aux étudiants du bachelier en sciences informatiques, ces étudiants ont naturellement accès aux masters en sciences informatiques.

---

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SST/EPL/INFO

Commission de programme - Ingénieur civil en informatique ([INFO](#))

Ecole polytechnique de Louvain ([EPL](#))

Secteur des sciences et technologies ([SST](#))

INFO

Place Sainte Barbe 2 - bte L5.02.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 31 50](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 45 03 45](#)

Responsable académique du programme: [Ramin Sadre](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Cécile Lombart](#)

## ORGANISATION PRATIQUE

---

Inscription à l'approfondissement

1. Inscription à l'approfondissement